
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 31 juillet 2013 à 8 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Laurent Blanchard, Maire
Mme Josée Duplessis, Présidente du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Éline Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Robert Lamontagne, Directeur général
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Érika Duchesne, conseillère associée
Mme Danielle Jiona, Coordinatrice - processus décisionnel

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 1036

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 31 juillet 2013, en y retirant les articles 12.001 à 12.005, 20.002, 20.003, 20.010, 20.013, 30.003, 30.004, 30.008, 30.009, 30.010, 30.014, 30.015, 30.024 et 60.010.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 1037

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour une entente-cadre d'une durée de trois ans, pour la fourniture de services de fabrication et d'installation d'éléments de signalisation des édifices municipaux, parcs et places publiques de la Ville de Montréal et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1122685003

CE13 1038

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la Loi, un contrat de gré à gré, à 911 PRO inc., fournisseur unique, pour la fourniture de lampes baladeuses de marque Whelen pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 27 890,81 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 25 mars 2013;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1134472005

CE13 1039

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Wajax composants industriels, fournisseur exclusif, pour l'achat d'une pompe à cavité progressive de marque Moyno, aux prix de sa soumission, soit une somme maximale de 115 561,37 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date du 8 mai 2013;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1133438004

CE13 1040

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville de Montréal et Motorola Solutions Canada inc., pour la fourniture des services de soutien et d'entretien du réseau de radiocommunications du Service des incendies de la Ville (SIM), à compter du 1^{er} janvier 2014, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 581 068,85 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 12 juin 2013 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1133490002

CE13 1041

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un contrat à Service d'entretien ménager Vimont inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des services d'entretien et de conciergerie à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 549 370,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 040-27-AE;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1133438007

CE13 1042

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Avensys inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour l'achat de débitmètres pour des conduites de petits, moyens et grands diamètres, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 124 563,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1836-1-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1133438005

CE13 1043

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 96 579 \$, taxes incluses, afin d'exercer, conformément à l'art. 3 du cahier des clauses administratives particulières de l'appel d'offres public 11-11719, l'option de prolongement du contrat pour une période de 12 mois (approx. 120 heures), du 15 octobre 2013 au 30 juin 2014, dans le cadre du contrat accordé à Mironor 142975 Canada Ltée (CE11 1650), majorant ainsi le montant total du contrat de 177 723 \$ à 274 302 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1133511002

CE13 1044

Sous réserve du dépôt d'une demande au gouvernement afin que ce dernier adopte un décret, en vertu de l'article 87 de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics obligeant Simard-Beaudry Construction inc. à obtenir une autorisation de l'Autorité des Marchés Financiers en cours d'exécution du contrat.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la cession en faveur de Simard-Beaudry Construction inc. du contrat octroyé le 5 avril 2013 à Louisbourg SBC s.e.c, faisant maintenant affaires sous le nom Groupe Hexagone s.e.c., et se terminant le 11 avril 2014, avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture d'enrobés bitumineux chauds pour les travaux d'asphaltage effectués en régie.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1135331005

CE13 1045

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville de Montréal et Morpho Canada inc. pour le renouvellement du support, de l'entretien et de la mise à niveau du Système automatisé de renseignements criminels (SARC) utilisé par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), aux prix de soumission, soit pour une somme maximale de 318 295,64 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1130206003

CE13 1046

Il est

RÉSOLU :

1. de conclure une entente-cadre d'une durée approximative de 8 mois à compter de son émission, pour la fourniture sur demande d'abrasifs d'hiver;
2. d'accorder à Carrières St-Jacques inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12671 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
3. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1135331004

CE13 1047

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Mécanique CNC (2002) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux en régie contrôlée sur les décanteurs 15 à 21 de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 268 668,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1833-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1133334012

CE13 1048

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 670 545,70 \$, taxes incluses, pour les travaux de mise à niveau des équipements mécaniques, électriques et d'automatisation du poste de surpression Marcel Laurin, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Filtrum inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 614 782,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10082;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1134087001

CE13 1049

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Socomec Industriel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de rehaussement des presses rotatifs 668-M29-021, 668-M29-022 et 668-M29-025 au bâtiment des boues de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 332 612,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1828-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1133334015

CE13 1050

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Excelsa Technologies Consulting inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'architecture de processus dans le cadre de la réalisation du projet Gestion des services TI, pour une somme maximale de 85 943,81 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 13-12616 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1136075002

CE13 1051

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 27 594 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'un service de techniciens, spécialistes de la base de données Integrated Data Management System de la Compagnie CA du Canada, pour une période d'un an, à compter de la date d'octroi du contrat ou d'un maximum de 200 heures;
- 2- d'approuver un projet de convention de prolongation modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Les systèmes d'information HÉRA Évolution Inc., majorant ainsi le montant total du contrat de 27 594 \$ à 55 188 \$ (taxes incluses);
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1130206004

CE13 1052

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention de cession entre Provencher Roy + Associés architectes s.e.n.c. et Provencher Roy + Associés architectes inc., auquel intervient la Ville de Montréal, et par lequel Provencher Roy + Associés architectes s.e.n.c. cède à Provencher Roy + Associés architectes inc. tous ses droits, titres et intérêts dans le contrat de services professionnels pour le projet de protection et de mise à niveau du complexe de l'usine de filtration Atwater (CG08 0540), selon les termes et conditions stipulés audit projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1135258001

CE13 1053

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel le seul soumissionnaire, CA Canada Company, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis en paramétrage de l'outil CA Service Desk Manager, pour une somme maximale de 115 549,88 \$, taxes incluses, dans le cadre de la réalisation du projet Gestion des services TI, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12574 et selon les termes et conditions stipulés audit projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1126075004

CE13 1054

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 615 439,62 \$, taxes incluses, pour la fourniture, sur demande, d'études environnementales, géotechniques et d'audit environnemental pour les cours de services du Sud-Ouest et de Ville-Marie, dans le cadre des projets de l'échangeur Turcot et de l'autoroute Bonaventure;
- 2- d'approuver deux projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour le contrat et la somme maximale indiqués en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12140 et selon les termes et conditions stipulés auxdits projets de conventions :

Firmes	Contrat	Montants
Inspec-Sol inc.	1	294 652,18 \$, taxes incluses
Les Consultants S.M. inc.	2	320 787,44 \$, taxes incluses

- 3- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1135884002

CE13 1055

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel FPIinnovations, organisme à but non lucratif, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'optimisation des caractéristiques techniques des souffleuses à neige à haute puissance, pour une somme maximale de 76 975,76 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date du 29 mai 2013 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1130082001

CE13 1056

Vu la résolution CA13 25 0266 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 2 juillet 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le nouveau protocole d'entente entre la Ville de Montréal et la Corporation de développement économique communautaire Centre-Sud / Plateau Mont-Royal, pour les années 2012-2013 à 2014-2015, définissant les rôles et les responsabilités de la Ville et de l'organisme CLD en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1135029006

CE13 1057

Vu la résolution CA13 20 0379 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 2 juillet 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le nouveau protocole d'entente entre la Ville de Montréal et Corporation de développement économique de LaSalle (CLD) inc., pour les années 2012-2013 à 2014-2015, définissant les rôles et les responsabilités de la Ville et de l'organisme CLD en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1132363081

CE13 1058

Vu la résolution CA13 16 0232 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 8 juillet 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le nouveau protocole d'entente entre la Ville de Montréal et le Centre local de développement les 3 Monts, pour les années 2012-2013 à 2014-2015, définissant les rôles et les responsabilités de la Ville et de l'organisme CLD en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1131899019

CE13 1059

Vu la résolution CA13 12150 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 9 juillet 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le nouveau protocole d'entente entre la Ville de Montréal et le Centre local de développement (CLD) d'Anjou, pour les années 2012-2013 à 2014-2015, définissant les rôles et les responsabilités de la Ville et de l'organisme CLD en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1136251001

CE13 1060

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de convention visant le partenariat entre l'organisme à but non lucratif Arbres Canada et la Ville de Montréal afin de traiter, par des injections de biopesticides, des frênes jugés exceptionnels contre l'agrile du frêne dans 12 arrondissements, en échange d'actions de visibilité pour cet organisme;
- 2- d'autoriser la mise en ligne du logo ainsi qu'un lien internet vers le site de l'organisme Arbres Canada sur le site internet de la Direction des grands parcs et du verdissement traitant de l'agrile du frêne (www.ville.montreal.qc.ca/agrile) et ainsi permettre une visibilité à Arbres Canada en échange des 20 litres consentis pour la conservation de 64 frênes.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1136218012

CE13 1061

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville vend à la Coopérative d'habitation Les Sages de Verdun, un terrain vague localisé sur le côté nord de la rue Galt, à l'ouest de la rue de Verdun, constitué du lot 1 154 517 du cadastre du Québec, pour la somme de 493 842 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1126015001

CE13 1062

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Claudio Nicolucci et Mme Mina Carnevale, à des fins d'assemblage résidentiel, un résidu de terrain formé du lot 4 475 339 du cadastre du Québec, d'une superficie de 205,3 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour la somme de 4 500 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1095062002

CE13 1063

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Enzo Nicolucci et Mme Anny Tonia D'Iglio, à des fins d'assemblage résidentiel, un résidu de terrain formé du lot 4 475 338 du cadastre du Québec, d'une superficie de 177,6 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour la somme de 4 500 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1095062003

CE13 1064

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Marino Proietti et Mme Maria Gramegna, à des fins d'assemblage résidentiel, un résidu de terrain formé du lot 4 475 337 du cadastre du Québec, d'une superficie de 149,8 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour la somme de 4 265 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1095062004

CE13 1065

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Pasquale Antinora et Mme Antonietta Urgolo, à des fins d'assemblage résidentiel, un résidu de terrain formé du lot 4 475 334 du cadastre du Québec, d'une superficie de 167,2 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour la somme de 4 500 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1095062005

CE13 1066

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend, à M. Gérardo Gasparrini et Mme Antonia Di Salvia-Gasparrini, à des fins d'assemblage résidentiel, un résidu de terrain formé du lot 4 475 335 du cadastre du Québec, d'une superficie de 167,25 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour la somme de 4 500 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1095062006

CE13 1067

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Vincenzo Spada et Mme Antonietta Montagano, à des fins d'assemblage résidentiel, un résidu de terrain formé du lot 4 475 336 du cadastre du Québec, d'une superficie de 167,2 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour la somme de 4 265 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1095062007

CE13 1068

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la prolongation du contrat de prêt de local par lequel la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à Les amis de la Montagne, pour une période additionnelle de 5 ans et 1 mois, à compter du 1^{er} août 2013, un espace d'une superficie de 19,75 mètres carrés, situé au rez-de-chaussée du Chalet du Mont-Royal, au 1196, chemin Camilien-Houde, à des fins de boutique et de service d'accueil, le tout selon les termes et conditions stipulés à la prolongation du contrat de prêt.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1134069007

CE13 1069

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention de modification du bail par lequel la Ville de Montréal loue à la compagnie 9141-1165 Québec inc., pour une période additionnelle de 1 an, à compter du 1^{er} novembre 2013, un espace situé au 1^{er} étage du Pavillon du Lac aux Castors, dont l'adresse est le 2000, chemin Remembrance, d'une superficie d'environ 421,75 m², à des fins de restaurant, moyennant un loyer total de 50 014,13 \$, incluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à la modification de bail;
- 2- de ratifier l'occupation par la compagnie 9141-1165 Québec inc. pour la période visée par la première option de renouvellement soit du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2013;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1134069006

CE13 1070

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de convention de prolongation de bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre des ressources et transition pour danseurs – Québec, à des fins administratives, un local situé au 3^e étage du 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie d'environ 79,9 mètres carrés, pour une période additionnelle de 5 ans, à compter du 1^{er} novembre 2013, moyennant un loyer total de 56 226,01 \$, incluant la TPS, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de prolongation de bail;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1135373002

CE13 1071

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet de convention de prolongation par lequel la Ville prête, à titre gratuit, à des fins administratives, à La table ronde du mois de l'histoire des noirs, pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2014, un local situé au 4^e étage du 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie d'environ 46 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention de prolongation du prêt de local.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1135373003

CE13 1072

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'acte de servitude par lequel la Ville de Montréal accorde à Bell Canada, à titre gratuit, une servitude d'utilités publiques aux fins de lignes de télécommunication, sur une partie du lot 2 133 839 du cadastre du Québec, d'une superficie de 12,7 m², dans l'arrondissement de Lachine, tel que montrée au plan préparé par Jacques Blain, arpenteur-géomètre, le 24 septembre 2012, sous le numéro 8371 de ses minutes (dossier 6912), sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1121233003

CE13 1073

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte par lequel l'entreprise Roxboro Excavation inc. consent à la Ville de Montréal une servitude d'égout pluvial afin de régulariser la présence de deux conduites pluviales en tréfonds sur une partie du lot 4 223 227 du cadastre du Québec, localisées à proximité de l'avenue Reverchon et de la montée Saint-Rémi, d'une superficie de 48,2 m², dans la ville de Pointe-Claire, à titre gratuit, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1126037002

CE13 1074

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 34 343 \$, aux organismes ci-après désignés, pour la période 2013-2014 et le montant indiqué en regard de chacun d'entre eux :

Projets	Organismes		Contributions financières
1. Poupart de rue	Organisme de loisir	Centre récréatif Poupart	4 800 \$
	Organisme culturel	Événements Prima Danse	11 245 \$
2. La CCH à ton image	Organisme de loisir	Centre communautaire Hochelaga	7 500 \$
	Organisme culturel	L'Infusart	10 798 \$
		Sous-total	34 343 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1134739002

CE13 1075

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 3 000 \$ au 18^e Congrès commun des associations Québec-France et France-Québec pour la tenue du congrès, du 12 au 14 juillet 2013, qui s'est déroulé à Montréal;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1133065001

CE13 1076

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 200 000 \$ à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour renouveler les expositions permanentes à l'étage de l'Ancienne-Douane et renouveler une partie des équipements techniques;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.044 1130387002

CE13 1077

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 25 000 \$ à La Fondation Travail sans frontières inc. afin de réaliser le projet « Écoutez ma ville! », pour l'année 2013, dans le cadre du Programme d'Intervention de Milieu Jeunesse 2013;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1131535004

CE13 1078

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier spécial non récurrent de 168 581,21 \$ à la Ville de Montréal-Ouest pour le remplacement des portes et fenêtres de l'hôtel de ville de Montréal-Ouest prévu à l'été 2013, conformément à l'Entente intervenue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Montréal concernant le développement culturel;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et la Ville de Montréal-Ouest, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.046 1135213001

CE13 1079

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 54 303 \$ Au pignon de l'Est, pour la réalisation du projet « Agir pour bien se nourrir », pour 2013 - 2014, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2015);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1135066001

CE13 1080

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains pour la réalisation du projet « Promotion de la diversité culturelle et lutte contre la discrimination : éducation aux droits humains auprès des enfants et des jeunes de la Ville de Montréal », pour 2013 — 2014, dans le cadre de l'Entente triennale 2011 — 2014 entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et la Ville et du budget de la Direction de la diversité sociale;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.048 1131375004

CE13 1081

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 45 000 \$ au Conseil des industries bioalimentaires de l'île de Montréal (CIBÎM) pour la mise en place et la coordination du Réseau bioalimentaire de Montréal, pour la période du 1^{er} août 2013 au 31 mars 2014, dans le cadre de l'enveloppe de 175 M\$ du gouvernement du Québec;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.049 1136352001

CE13 1082

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier maximum de 5 000 \$ à La Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (canadienne) afin de soutenir l'opération "Adoption de chats" tenue dans ses locaux du 3 au 7 juillet 2013;
- 2- d'approuver à cette fin un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les conditions et modalités de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser la directrice de la Direction des services regroupés aux arrondissements du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles à signer ledit projet de convention, pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.050 1136379001

CE13 1083

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 29 000 \$, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

ORGANISME	PROJET ET PÉRIODE	MONTANT
La Ligne Bleue	La Ligne Bleue - 2013 (une année)	9 000\$
Regroupement arts et culture Rosemont-Petite Patrie	Plan d'action - 2013 (une année)	10 000\$
Voies culturelles des Faubourgs	Sommet sur la culture - 2013 (une année)	10 000\$

- 2- d'approuver les trois projets de protocoles d'entente entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.051 1136344002

CE13 1084

Vu la résolution CA13 240018 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 12 février 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accepter la demande de l'arrondissement de Ville-Marie de transférer la responsabilité des activités de gestion immobilière au Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles, Direction des stratégies et transactions immobilières, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal;
- 2 - de transférer le poste de gestionnaire immobilier et d'autoriser un virement budgétaire de 28 500 \$ du budget de la Direction de l'arrondissement de Ville-Marie à la Direction des stratégies et transactions immobilières, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1120141016

CE13 1085

Vu la résolution CA13 26 0209 du conseil d'arrondissement de Rosemont–LaPetite-Patrie, en date du 2 juillet 2013 ;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser les virements budgétaires requis et le transfert de la gestion complète du projet 41501 Infrastructures - Technopôle Angus du Service de mise en valeur du territoire (SMVT), Direction de l'urbanisme et du développement économique vers l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1136290005

CE13 1086

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de relever du secret professionnel la firme Dufresne Hébert Comeau, avocats, à l'égard de deux avis juridiques rendus à la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1134235005

CE13 1087

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à octroyer un contrat de 3 454 625,25 \$, comprenant toutes les taxes et contingences (15 %), pour les travaux de mise aux normes du réseau électrique moyenne-tension de l'île Notre-Dame (phase 2), à la firme « Transelec / Common inc. », aux prix et conditions de sa soumission datée du 28 mai 2013;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1136101003

CE13 1088

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser à la Société du parc Jean-Drapeau une dépense de 40,471 M\$ afin de poursuivre les travaux relatifs à la réfection et au développement des bâtiments, des aménagements extérieurs et des équipements du parc Jean-Drapeau;
- 2- d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à entreprendre les travaux et lui en rembourser le montant sur présentation des pièces justificatives, jusqu'à concurrence du montant prévu au PTI 2013, soit 40,471 M\$.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1135107001

CE13 1089

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du tableau de suivi des arrondissements en regard de l'adoption de leur PTI 2014-2016.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1132914001

CE13 1090

Vu la résolution CA13 20 0380 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 2 juillet 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer les personnes suivantes à titre d'administrateurs de Développement économique LaSalle :

Membres votants

mesdames et messieurs Manon Barbe, Josée Troilo, Todd Beck, Pierre Plante, Gilles Brassard, Johanne-Claire Bérubé, Stéphane Desjardins, Jean-Rock Leduc, Jennifer Damiani, Serge Robitaille, Hervé Pilon et Richard Lanciault;

Membres non votants

madame et messieurs Robert Poëti, Sophie Rioux, Normand Trottier et Jacques Fortin.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1135212003

CE13 1091

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Mme Danielle Thiboutot à titre de membre du conseil d'administration de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance et de la désigner comme vice-présidente, pour une période de trois ans, en remplacement de M. Robert Labelle.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1130640003

CE13 1092

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 412 754,89 \$ en provenance de la Direction des stratégies et transactions immobilières vers l'arrondissement d'Outremont, pour le projet de restauration de l'enveloppe de la Mairie d'Outremont - La Maison Stanley et Abner Bagg (bâtiment #3360) située au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.016 NTC1134362004

CE13 1093

Vu la résolution CE13 240325 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 11 juin 2013 ;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2013, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal afin de tenir compte de la réception, par la bibliothèque Frontenac, d'une contribution financière de 11 100 \$ de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française dans le cadre du Programme de promotion du français lors d'activités culturelles pour l'année 2012-2013;
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1132840021

CE13 1094

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'encaissement d'une contribution financière de 271 194,41 \$, provenant de la Société d'habitation et de développement de Montréal, vers un fonds dédié aux revenus et dépenses liés aux activités de Commerce Design et à son rayonnement international;
- 2- d'autoriser la direction principale du Service de la mise en valeur du territoire, à prendre en charge la gestion de ce fonds dédié pour la poursuite des activités de promotion et de commercialisation du concept Commerce Design;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel afin de financer la promotion et les activités de Commerce Design, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.018 1136202002

CE13 1095

Vu la résolution CA13 090192 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 8 juillet 2013 ;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, d'un montant total de 90 377 \$, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une contribution financière de 25 877 \$ en provenance de l'organisme Avenir d'enfants, de 31 500 \$ en provenance du Comité santé et bien-être Ahuntsic (Québec en forme), ainsi que d'un montant de 33 000 \$ en provenance de la Fédération canadienne des municipalités.

Adopté à l'unanimité.

30.019 1131082002

CE13 1096

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser des virements budgétaires totalisant la somme de 3 440 000 \$ en provenance des projets 75007, 40501, 76006 et 75005 vers les projets 54100 et 59002, afin de permettre à la Direction des transports la réalisation des projets de son programme triennal d'immobilisations 2013-2015, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

30.020 1135309013

CE13 1097

Vu la résolution CA13 210234 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 2 juillet 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection à la délivrance de l'autorisation requise en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)* en vue des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc privé à l'intérieur du site de l'Institut Douglas, dans l'arrondissement de Verdun.

Adopté à l'unanimité.

30.021 1132183014

CE13 1098

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer madame Amina Janssen à titre de membre du Conseil jeunesse de Montréal pour un mandat de 3 ans, soit jusqu'en août 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.022 1135179003

CE13 1099

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et C.D. Échangeurs de chaleur inc. pour une somme globale de 45 000 \$ représentant l'indemnité finale à titre de locataire à la suite de l'expropriation des parties des lots 4 177 733, 1 573 139 et 1 573 765 du cadastre du Québec, identifiés par les articles 1 à 3 au plan A-47 Saint-Paul, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de l'échangeur Turcot;

2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à Me Cassandra Louis, du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, les chèques suivants :

- au montant de 5 000 \$, à l'ordre de Godard, Bélisle, St-Jean & Associés en fidéicommiss, représentant le solde de l'indemnité d'expropriation au locataire ;
- au montant de 1 010 \$, à l'ordre de Godard, Bélisle, St-Jean & Associés, représentant les frais judiciaires ;

3- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.023 1133741003

CE13 1100

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 328 adopté par l'ancienne municipalité de Montréal-Nord aux fins de transfert aux propriétaires riverains de la partie résiduelle de la ruelle située au nord-ouest du boulevard Henri-Bourassa Est, entre les avenues Alfred et Brunet, dans l'arrondissement de Montréal-Nord », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1104435001

CE13 1101

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 38 400 000 \$ pour des travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement de fils aériens et de mise à niveau des chambres de transformation (C.T. 1500 et C.T. 1000) dans les limites de la Ville de Montréal, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1135380001

CE13 1102

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la stabilisation des fondations des bâtiments résidentiels (03-005) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1130196005

CE13 1103

Vu la résolution CA13 210274 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 11 juillet 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le régime de retraite pour les employés de Ville de Montréal, Arrondissement Verdun (1488) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1122196011

CE13 1104

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux de rénovation et de protection des immeubles » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1130824001

CE13 1105

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 45 000 000 \$ afin de financer les travaux relatifs aux projets Pavillon de verre du Jardin botanique, Métamorphose de l'Insectarium et Biodôme renouvelé », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1131714001

CE13 1106

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser les promotions de cadres policiers suivantes, à compter de leur date d'affectation en fonction supérieure :

- 1- Monsieur Marco Carrier, inspecteur, est promu inspecteur-chef, à titre de d'adjoint au chef de la Direction des opérations / activités de soutien;
- 2- Monsieur Philippe Pichet, inspecteur, est promu inspecteur-chef, à titre d'adjoint au chef du Service des patrouilles spécialisées et des communications opérationnelles;
- 3- Monsieur Sylvain Champagne, commandant, est promu inspecteur, à titre d'adjoint au chef de la Division de la planification opérationnelle;
- 4- Monsieur Alain Gagnon, commandant, est promu inspecteur, à titre de chef du Poste de quartier 38;
- 5- Monsieur Éric Lalonde, commandant, est promu au grade d'inspecteur, à titre de chef du Poste de quartier 15;
- 6- Monsieur Mario Fournier, inspecteur, est promu inspecteur-chef au Service des enquêtes spécialisées (ÉPIM);
- 7- Monsieur Daniel Ménard, commandant, est promu au grade d'inspecteur, à titre de chef de la Division des crimes majeurs et économiques;

- 8- Monsieur Denis Mainville, commandant, est promu inspecteur, à titre de chef de la Division des opérations spécialisées.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1132418004

CE13 1107

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la prolongation du prêt de service d'un cadre administratif pour la période du 15 septembre 2013 au 15 septembre 2016 au Service de renseignement criminel du Québec (SRCQ);
- 2- d'autoriser le Directeur du Service de police de la ville de Montréal à signer le protocole d'entente;
- 3- d'autoriser la prolongation d'un poste temporaire de cadre administratif et d'y maintenir le cadre administratif pendant la durée de l'entente;
- 4- d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1135033003

CE13 1108

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé de l'intérêt patrimonial portant sur le site du 3518 au 3530, rue Durocher dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1133751013

CE13 1109

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé de l'intérêt patrimonial portant sur le site de l'église Sainte-Colette (11905-11931, boulevard Sainte-Colette, arrondissement de Montréal-Nord), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1133751015

CE13 1110

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel sur les mainlevées, couvrant la période du 1^{er} avril 2013 au 30 juin 2013, conformément à l'encadrement numéro C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.005 1133496007

CE13 1111

Il est

RÉSOLU :

prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise portant sur le bilan 2009-2011 des réalisations de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle.

Adopté à l'unanimité.

60.007 1132714006

CE13 1112

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver la transmission du formulaire de l'usage de l'eau par le Service de l'eau au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);

de recommander au conseil municipal :

2 - de prendre connaissance du Bilan de l'usage de l'eau 2012, conformément à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Adopté à l'unanimité.

60.008 1134217005

CE13 1113

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 1^{er} au 30 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.009 1131041010

Levée de la séance à 14 h 15

70.001

Les résolutions CE13 1036 à CE13 1113 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Josée Duplessis
Présidente du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville